



CMPN du 17 décembre 2015

Paris, le 17 décembre 2015

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Irène Belleperche
- Nathalie Wetzel
- Benoît Vienne
- Florent Monteilhet

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La France a accueilli et a présidé la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), du 30 novembre au 11 décembre 2015. Ce fut une échéance cruciale puisqu'elle a abouti à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous, pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Nous rappelons aux membres de la CMPN qu'un réchauffement supérieur à 2°C entraînerait des conséquences graves, comme la multiplication des événements climatiques extrêmes.

Nous souhaitons souligner l'impact des transports collectifs et plus particulièrement du mode ferroviaire. Ce mode de transport massif est un atout qu'il convient de développer pour une mobilité plus propre. Face aux bonnes intentions que tout le monde souhaite partager, nous observons avec inquiétude les mesures gouvernementales soutenues par l'opérateur historique qui se succèdent et qui tendent à rendre moins attractif le

ferroviaire (suppression de l'écotaxe, de la TVA, du versement transport, de l'ouverture à la concurrence des bus longues distances avec la loi Macron...).

Il est regrettable, alors que la prise de conscience des conséquences climatiques est réelle, que les mesures incitatives restent favorables à la route, que ce soit pour le transport de marchandises ou de voyageurs. Cette remarque vaut également pour l'industrie ferroviaire, la France doit rester la vitrine du savoir-faire en la matière, avec notamment le développement de ses capacités d'innovation.

Nous déplorons qu'une fois de plus le désengagement de l'État vis-à-vis des services publics notamment celui du transport ferroviaire. La délégation UNSA-Ferroviaire constate que ***"l'écart entre la subvention annoncée et celle réellement versée par l'État se creuse depuis deux ans et que SNCF Réseau n'est pas en mesure d'établir une trajectoire d'évolution de ces péages après 2016, faute de visibilité sur les subventions que l'État versera pour l'activité Fret"***.

La délégation s'inquiète également du budget de SNCF 2016 qui prévoit de supprimer 1443 postes en 2016, soit près de 1% de ses effectifs, en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite. Cette productivité réalisée sur la masse salariale ne permettra pas à la SNCF d'assumer ses engagements en matière de sureté, ni de sécurité.

Concernant les points à l'ordre du jour, notre délégation interviendra au fil des discussions.

Pour conclure, le temps de la trêve hivernale permettra à tous de prendre le repos et le recul utile afin de faire une introspection nécessaire. Nous souhaitons, à ce titre, de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des participantes et participants de la CMPN et leurs familles.